



Financer l'investissement
de nos collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 26 OCTOBRE 2017

LE GROUPE AFL POURSUIT SON MAILLAGE DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Le Groupe Agence France Locale vient de clôturer sa quatorzième augmentation de capital, lors de laquelle seize nouvelles collectivités locales l'ont rejoint, portant à 223 le nombre d'actionnaires du Groupe.

Parmi ces seize collectivités se trouvent :

- En Bourgogne Franche-Comté
 - o La communauté de communes de la Plaine Dijonnaise en Côte d'Or
 - o Les communes de Huanne-Montmartin et de Rigney dans le Doubs
 - o Le département de Saône-et-Loire, 6^e département à rejoindre le Groupe Agence France Locale
- Dans le Grand Est
 - o Les communes de Bathelémont, Maixe, Mouacourt, Virecourt et Waville en Meurthe-et-Moselle
- En Ile-de-France
 - o La ville de Bessancourt (Val d'Oise)
- En Nouvelle Aquitaine
 - o La commune de Bergerac (Dordogne)
 - o La commune de Marcillac (Gironde)
 - o La commune de Saint-Etienne-de-Baigorry (Pyrénées-Atlantiques)
- En Occitanie
 - o Toulouse, en Haute-Garonne, qui rejoint Toulouse Métropole membre depuis mars 2014
 - o La commune de Valliguières (Gard)
- Dans les Pays de la Loire
 - o La commune de Vertou (Loire Atlantique)

Les 223 collectivités actionnaires du Groupe Agence France Locale sont réparties de la manière suivante :

- 1 région
- 6 départements
- 2 collectivités d'Outre-mer
- 10 métropoles
- 5 communautés urbaines
- 4 établissements publics territoriaux
- 14 communautés d'agglomération
- 23 communautés de communes
- 158 communes

Le Groupe AFL poursuit donc son expansion, avec 50 nouveaux actionnaires depuis le début de l'année 2017, contre 42 en 2016.



Financer l'investissement de nos collectivités

À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

- L'Agence France Locale est un nouveau modèle de banque créé en 2013 par et pour les collectivités pour simplifier l'emprunt. Réponse alternative à la question du financement des collectivités, l'Agence France Locale est un établissement de crédit qui œuvre pour une mission unique : financer l'investissement des collectivités membres, quelle que soit leur taille ou leur type.
- Elle est détenue par l'Agence France Locale - Société Territoriale, elle-même propriété exclusive des collectivités actionnaires. Les deux sociétés constituent le Groupe Agence France Locale. L'AFL-ST a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe.
- La mutualisation des besoins de financement de ses membres et leur qualité de crédit permet à l'AFL de lever des fonds sur les marchés financiers à des conditions attractives, qu'elle redistribue aux collectivités membres sous forme de prêts bancaires classiques.
- Plus d'information sur www.agence-france-locale.fr